CONFÉRENCES DROIT SOCIAL ET RENDEZ-VOUS D'ACTUALITÉ

Pouvoir disciplinaire de l'employeur : qualifier la faute, sanctionner et motiver

Face à un comportement fautif l'employeur hésite entre l'indulgence et la sanction disproportionnée. Il laisse passer des faits puis réagit tardivement sur un incident mineur. Le règlement intérieur n'est pas à jour l'entretien se tient sans convocation régulière et la sanction est annulée alors même que les faits étaient établis. Ce rendez-vous court proposé à distance reprend toute la mécanique disciplinaire. Vous qualifiez les faits et appréciez leur gravité. Vous choisissez une sanction proportionnée et respectez la procédure qui lui correspond. Vous rédigez une notification dont la motivation résiste à la contestation.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
0,50 jour — 3,50 h	**À distance**	**À partir de 640 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Dirigeants responsables RH managers et responsables de service amenés à prononcer des sanctions.

PRÉREQUIS
Aucun prérequis

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Qualifier un comportement fautif et en apprécier la gravité
- Choisir une sanction proportionnée aux faits reprochés
- Conduire l'entretien préalable dans le respect de la procédure
- Rédiger une notification de sanction précisément motivée
- Vérifier la cohérence du règlement intérieur et de l'échelle des sanctions

03 Programme détaillé

M1 Faute et cadre disciplinaire

- Savoir ce qui peut être sanctionné
- Définition de la faute et distinction avec l'insuffisance professionnelle
- Degrés de gravité et conséquences sur la rupture
- Règlement intérieur et échelle des sanctions
- Faits relevant de la vie personnelle du salarié
- À retenir : Une insuffisance de résultats relève de l'évaluation et non du terrain disciplinaire.

M2 Procédure et délais

- Agir dans le temps utile
- Engagement des poursuites après connaissance des faits
- Convocation à l'entretien préalable et assistance du salarié
- Déroulé de l'entretien et recueil des explications
- Mise à pied conservatoire et effets sur le contrat
- Mise en situation : Les participants conduisent un entretien préalable face à un salarié qui conteste.

M3 Sanction et contestation

- Motiver pour tenir
- Choix de la sanction et principe de proportionnalité
- Rédaction et notification de la décision
- Interdiction de sanctionner deux fois les mêmes faits
- Contestation devant le juge et contrôle exercé
- Cas pratique : Les participants réécrivent une lettre de sanction dont la motivation reste trop vague.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
À distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
• OPCO et plan de développement des compétences
• FAF et CFP
• France Travail
• Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF

Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 640 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 29/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr